

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3257-A

Titre Personnalité 2

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mercredi 15h30 à 18h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Daphnée-Sarah Ferfache

Coordonnées daphnee.sarah.ferfache@umontreal.ca (s'il vous plaît, ne pas m'écrire sur Studium. Je ne reçois pas la majorité des notifications je vais échapper votre message)
****METTEZ VOS AUXILIAIRES EN CC**

Disponibilités Après le cours ou sur rdv

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom Ariane Poulin

Coordonnées ariane.poulin.4@umontreal.ca

Disponibilités Sur rdv

Auxiliaire d'enseignement (2)

Nom À venir

Coordonnées À venir

Disponibilités Sur rdv

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours vise à approfondir les connaissances théoriques et à développer des compétences pratiques en ce qui concerne la conceptualisation, l'évaluation et le traitement des différents troubles de la personnalité.

Le cours sera centré autour des troubles répertoriés dans le DSM-5, mais vous serez également initiés aux conceptualisations diagnostiques du PDM (Psychodynamic Diagnostic Manual) ainsi qu'au modèle structural de la personnalité. Le cours visera entre autres à mettre en parallèle ces différents outils, pour que vous puissiez élargir vos perspectives réflexives concernant les enjeux cliniques entourant la personnalité.

Les différents troubles (DSM) / styles (PDM) de la personnalité seront étudiés en détails dans la première partie de la session (manifestations cliniques, diagnostic différentiel, particularités transférentielles et contre-transférentielles, fonctionnement psychique associé, etc). La deuxième moitié de la session sera dédiée à l'étude des structures de personnalité, à leur apport en termes de compréhension clinique au-delà du diagnostic, et aux caractéristiques développementales et fonctionnelles associées.

Bien que fortement ancré dans la théorie psychanalytique, le cours sera dispensé selon une approche relationnelle-intersubjective, qui est un alliage de conceptions analytiques et humanistes. Ainsi, de semaine en semaine, le contenu présenté nous permettra en parallèle d'aborder de nombreux débats sur notre conceptualisation des enjeux de personnalité et sur la façon de voir le soin / traitement / l'intervention auprès de ces patients. Seront également abordées les limites de la conceptualisation théorique dans son application à la réalité.

Objectifs spécifiques

Le cours vise à mieux connaître les différents troubles de la personnalité et à pouvoir bien les distinguer d'autres psychopathologies pouvant présenter des manifestations similaires. Après le cours vous devriez être en mesure :

- D'identifier chez un patient la présence de trouble(s) de la personnalité et de pathologie(s) comorbide(s)
- De contextualiser les symptômes sous forme d'une analyse fonctionnelle globale
- De faire un diagnostic différentiel entre des enjeux de personnalité et les manifestations symptomatiques d'autres troubles pouvant s'y apparenter
- De formuler des hypothèses quant à la structure de personnalité d'un individu.
- D'envisager les leviers d'interventions mobilisables et les difficultés qui pourraient survenir en cours de suivi

Le cours vise également à vous familiariser avec les différentes conceptions diagnostiques pour pouvoir par la suite interagir avec des intervenants de différentes approches au sujet de la personnalité d'un patient et des troubles qui peuvent y être associés. Ainsi, les conceptualisations du DSM (approche biomédicale) et du PDM-2 (approche analytique-intégrative) seront mises en parallèle dans leurs similitudes et leurs distinctions.

L'objectif du cours est également d'être en mesure de poser un regard critique sur les connaissances et la littérature actuellement véhiculées au sujet des troubles de la personnalité. À ce propos, le contenu présenté en classe permettra d'ouvrir la porte à des discussions plus larges entourant notre conception de la personnalité et les méthodes d'intervention associées à ces difficultés. Ces discussions en classe font partie intégrante du cours et vous êtes invités à y participer activement.

Plan de cours

Finalement, le cours vise à initier les étudiants à l'importance de développer des habiletés d'introspection et un contact avec soi-même pour pouvoir se réguler en entretien avec les patients, voire pour utiliser son ressenti afin de comprendre le fonctionnement du patient (analyse du contre-transfert).

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Connaissances approfondies des différents troubles de la personnalité : caractéristiques, manifestations cliniques, troubles comorbides

Connaissances approfondies des différents éléments structuraux de la personnalité

Connaissances approfondies des débats théoriques et cliniques entourant les enjeux de personnalité et la façon de les « traiter ».

En lien avec le développement de connaissances des débats théoriques, capacité à débattre et défendre un argument clinique.

Capacité à établir un diagnostic différentiel

Compréhension des impacts de la personnalité sur le fonctionnement global et relationnel

Capacité d'analyse

Capacité à tenir compte des enjeux de personnalité dans tout type de contexte clinique

Développement de l'esprit critique et du jugement clinique

Capacité à construire et rédiger une formulation clinique

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☐ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☒ Exercices réflexifs | ☐ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

En raison de la modalité « Illustration de cas » qui se fera par le recours à des cas cliniques réels, tout enregistrement audio du cours est formellement interdit. De même, sont interdites toute photo ou vidéo de diapositives cliniques partagées sur l'écran en classe qui ne figurent pas dans les Power Point des étudiants.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Mercredi, 2 sept. 2026	1	- Présentation de la professeure, du plan de cours et des évaluations - Survol des systèmes de classification diagnostic (DSM 5 / PDM-2) [matière à examen] - Évaluation et compréhension de la personnalité sous une perspective relationnelle-intersubjective [matière à examen] - Exercice en classe : initiation à l'identification et l'analyse du contre-transfert (vous n'avez rien à préparer, je vous guiderai en classe pour cet exercice que nous ferons tous ensemble à partir d'une vidéo clinique)	Exercice : l'analyse du contre-transfert. Cet exercice vise à vous faire concevoir comment le travail clinique peut requérir un certain niveau d'introspection et de contact avec soi-même. Il vise également à vous permettre d'envisager comment le clinicien peut (et devrait) utiliser son ressenti comme outil clinique pour guider son processus diagnostic, en combinaison avec des outils théoriques scientifiquement reconnus. Finalement, cet exercice se veut une première ouverture réflexive personnelle quant à la posture clinique avec laquelle vous pourriez avoir le plus d'aisance (posture de neutralité, ou posture intersubjective)	Lecture du plan de cours avant le cours (bien lire la section sur les méthodes pédagogiques)
Semaine 2 Mercredi, 9 sept. 2026	2	Éléments de l'axe M (Mental Functioning) : - Processus cognitifs et affectifs		

Plan de cours

		- Identité et relations - Défenses et stratégies d'adaptation - Conscience de soi et autocritique		
Semaine 3 Mercredi, 16 sept. 2026	3	Les troubles de la personnalité à composantes psychotiques (Cluster A) -Rappel : les troubles psychotiques -Cluster A : points de vue du DSM-5 et PDM -Diagnostic différentiel : troubles délirants et schizophréniformes vs personnalité paranoïaque ; schizoïdie vs dépression vs trouble du spectre autistique. -Les principaux processus défensifs -Enjeux contre-transférentiels spécifiques aux personnalités schizoïdes et paranoïaques (terreur, rage, impuissance, dissociation, repli) Particularités du PDM : les niveaux de sévérité du fonctionnement schizoïde ; conception de la schizotypie	Présentations magistrales Discussions cliniques	Lecture obligatoire des diapositives avant le cours
Semaine 4 Mercredi, 23 sept. 2026	4	1- Fin du Cluster A 2- Début du Cluster B (les troubles de la personnalité à composantes émotionnelles) -Rappel : les troubles de l'humeur -Cluster B : points de vue du DSM-5 et du PDM sur les personnalités narcissique, antisociale et la psychopathie. Débats théoriques. -Diagnostic différentiel : troubles bipolaires et de l'humeur vs personnalités narcissique ; personnalité narcissique vs fragilités narcissiques	Présentations magistrales Discussions cliniques	Lecture obligatoire des diapositives avant le cours

Plan de cours

- Enjeux contre-transférentiels spécifiques aux personnalités narcissiques, antisociales et à la psychopathie (peur, dissociation, fascination, processus d'idéalisation/dévalorisation, honte, humiliation, rage)
- Les impasses thérapeutiques auprès des personnalités narcissiques et antisociales : les identifier et les comprendre
- Les principaux processus défensifs
- Conception développementale des pathologies narcissiques et du fonctionnement narcissique général

Semaine 5

CONGÉ

Mercredi, 30 sept. 2026
(FÉRIÉ)

Semaine 6

5

Fin du Cluster B :

Lecture obligatoire des diapositives avant le cours

Mercredi, 7 oct. 2026

- Personnalité histrionique : critères DSM et compréhension du PDM. Les distinctions conceptuelles entre l'hystérie et l'histrionie. Placement des bases pour la compréhension de la névrose hystérique.
- Les particularités du transfert amoureux/érotique et des réactions contre-transférentielles associées (sentiment amoureux, désir, peur, culpabilité, honte, mouvements de rejet, acting out - transgressions au cadre).
- Gestion du contre-transfert amoureux : savoir l'utiliser comme objet d'analyse et outil de progression clinique ; les limites et

Plan de cours

le cadre de l'intervention dans le contexte du contre-transfert amoureux.

- Début de la réflexion sur les distinctions entre troubles et structures
- Diagnostic différentiel entre les différents troubles de la personnalité du Cluster B (histrionie vs narcissisme vs personnalité limite) + différentiel entre les troubles de la personnalité des Cluster B et A
- Diagnostic différentiel entre les troubles bipolaires / de l'humeur, les troubles psychotiques et les personnalités du Cluster B
- J'aurais voulu vous présenter des éléments du PDM qui n'existent pas dans le DSM : notamment, le fonctionnement masochiste, ou la personnalité dépressive. Nous n'aurons assurément pas le temps de les voir en classe à cause du congé férié, mais vous aurez ce contenu dans vos diapositives.

IL NE SERA PAS MATIÈRE À EXAMEN

NOTE : il se peut que nous fassions des apartés sur la personnalité limite, mais elle sera abordée principalement dans le cours sur les structures de personnalité.

Semaine 7
Mercredi, 14 oct. 2026

6

Cluster C

- **Rappel : les troubles anxieux**
- Conception psychodynamique des formes anxieuses de personnalité

Lecture obligatoire des diapositives avant le cours

Plan de cours

- Personnalités dépendantes : débats théoriques
- Personnalités obsessionnelle-compulsive : Critères DSM et perspective du PDM
- Placement des bases pour la compréhension de la névrose obsessionnelle
- Enjeux contre-transférentiels spécifiques (sentiments chaleureux, colère, intellectualisation, ennui/somnolence)

Semaine 8

Mercredi, 21 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

Semaine 9
Mercredi, 28 oct. 2026

7

EXAMEN EN CLASSE – SUR ORDINATEUR

Examen intra (55%)

Ordinateur portable ou tablette

Semaine 10
Mercredi, 4 nov. 2026

8

Introduction au modèle structural de la personnalité : les éléments structuraux et les phases développementales

- Mode relationnel
- Épreuve de la réalité
- Intégration identitaire
- Instances psychiques
- Angoisses et conflits
- [Activité défensive]
- [Relations d'Objets Intériorisés]

Lecture obligatoire des diapositives avant le cours

Semaine 11
Mercredi, 11 nov. 2026

9

Organisation psychotique de la personnalité :
enjeux développementaux et caractéristiques des éléments structuraux

Lecture obligatoire des diapositives avant le cours

Plan de cours

Semaine 12 Mercredi, 18 nov. 2026	10	Organisation limite de la personnalité : enjeux développementaux et caractéristiques des éléments structuraux Distinction entre structure et personnalité limite : débats théoriques Retour sur la dépendance : style de personnalité ou phase développementale ? Débats théoriques	Lecture obligatoire des diapositives avant le cours
Semaine 13 Mercredi, 25 nov. 2026	11	Organisation névrotique de la personnalité : enjeux développementaux et caractéristiques des éléments structuraux Présentations des névroses obsessionnelles et hystériques Distinction théorique entre histrionie et hystérie	Lecture obligatoire des diapositives avant le cours
Semaine 14 Mercredi, 2 déc. 2026	12	Initiation à l'analyse clinique : Visionnement du film « Sur la route de Madison » (en classe) La présence à ce cours et au suivant est considérée obligatoire : il s'agit d'un exercice d'intégration de l'ensemble de la matière vue depuis le début de la session, ainsi que d'une préparation à votre travail de fin de session qui suivra le même format.	Analysez les éléments structuraux de la personnalité de Robert et Francesca. Analysez le style de personnalité de Robert et Francesca Pendant les 30 premières minutes, je vous guiderai pour savoir comment repérer les éléments d'analyse dans le discours et le comportement

Plan de cours

			des personnages (angoisses, mécanismes de défense, etc)
Semaine 15 Mercredi, 9 déc. 2026	13	Analyse du film « sur la route de Madison » En classe – présence obligatoire.	Dans ce cours nous mettrons en commun toutes vos observations faites pendant le film et vos hypothèses diagnostiques pour la structure et le style de personnalité des personnages. Cette analyse est exactement le même exercice que vous aurez à faire pour votre travail de session. Donc je vous recommande très fortement de venir au cours et de tenter de participer. Le cours sera animé à partir de vos réponses à vous. Nous ferons des ponts entre la matière théorique et vos analyses cliniques.
Semaine 16 Mercredi, 16 déc. 2026	14	Temps d'analyse	
Semaine 17 Mercredi, 23 déc. 2026	CONGÉ	REMISE DU TRAVAIL DE SESSION (Sur Studium)	Travail de session (45%)

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Examen en classe	OUI	IA interdite	Connaissances et compréhension de la matière Connaître les principales distinctions entre DSM et PDM pour les conceptualisations de la personnalité Connaître et comprendre les différentes particularités des différents troubles de la personnalité Aucune question sur les cas cliniques présentés en classe Application de la compréhension de la matière via des vignettes cliniques	2026-10-28	55
Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	Application des connaissances acquises dans le cours : analyse d'un personnage de film, en 2 volets : 1- Analyse du style de la personnalité, à partir des observations et de votre contre-transfert Analyse de la structure de personnalité à l'aide des éléments structuraux	2026-12-17	45

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Plan de cours

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux Sur Studium

Utilisation de l'IA générative L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens Ordinateur avec Safe Exam Browser
Aucune note de cours

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	Diapositives sur Studium
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	Aucun
Équipement ou matériel obligatoire	Ordinateur avec logiciel Safe Exam Browser

Ressources complémentaires

Documents	PDM-2
	DMS-5

Sites Internet

Guides

Autres

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.